



Relevé de décision Réunion du Comité Directeur 11 décembre 2021 - GANNAT

Présents en présentiel : Joël DHUMEZ Président, Alain SZENICER, Gilles LE DUIGOU
Corinne SOULIÉ, Rodolphe REDON, Isabelle COQUIARD, Stéphane MUNOZ

Présents par visioconférence : Céline DAUL MECHOUAR, Nicolas METAY, Yvon NUGEL, Sarah TRIBOU, Christine DE PESTEL, Virgile RENAUDIE, Geneviève PETEY, André MONROCHE, Ricardo SALAS RIVERA

Absents excusés : Philippe SUISSE, Liliane LAURENT, Alice DE ROBILLARD

Présidents de Ligues présents par visioconférence : André CORNU, Frédéric MULLER, Christian AUDIE

Invité de droit : DTN -Thierry MARDARGENT

Invité : Guillaume LIVONNEN

Début de séance : 14H00

Le Comité Directeur de la Fédération Française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 11 décembre 2021, après avoir délibéré,

DÉCIDE

✚ **Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 18/10/2021 - Annexe 1**
Approuvé à l'unanimité

✚ **DTN – Thierry MARDARGENT**

- ETF

Proposition de nomination du CTD du département 55 : SANHAGI Nouredine Angelo

Oui unanimité

- Validation des comités de sélection – Annexe 2

Oui unanimité

✚ **Philippe SUISSE**

- Point de situation sur le suivi des décisions prises par le Comité Directeur et des modifications actées

- Un cas dans l'attribution des Labels 2020/2021 (décision prise et actée lors d'un Comité Directeur)

Lors d'un Comité Directeur il a été décidé de reconduire les Labels étant donné le contexte défini par la Pandémie COVID et l'absence de compétition. Le Label Savate pour Tous peut être donné pour la saison 2020/2021 à certains clubs qui ne l'avaient pas la saison précédente. Ce qui représente entre 5 et 10 clubs maximum. Afin de les récompenser de leur fidélité, Philippe SUISSE propose que nous prenions en compte ces demandes pour le Label Savate pour Tous. Cette proposition sera uniquement valable si le club est affilié et les licences prises et payées pour la saison en cours 2021/2022.

Oui unanimité

Commission Compétitions – Yvon NUGEL

- Règlement compétitions (Manchettes et protèges lacets)

Les manchettes ont été testées lors du dernier championnat de France Assauts. Les gants offerts à chaque participant étaient de la même couleur, les manchettes ont permis de mieux identifier les coins. Retour positif sur l'emploi de ces manchettes. Ce nouvel équipement (manchettes et protèges-lacets) sera bientôt disponible à la boutique fédérale.

Durant la période transitoire, les compétiteurs auront le choix entre l'utilisation de ce matériel ou le scotch. Si la fédération fournit les gants, le scotch sera interdit.

Validation de ces manchettes et des protèges-lacets :

Oui unanimité

Commission disciplinaire d'Appel

- Nouvelle nomination Responsable de la Commission d'Appel :

Mme Dorothee BONDAT

Oui unanimité (vote par internet)

- Nomination de la 5ème personne composant la Commission d'Appel :

M Damien BOURBOIS

Oui unanimité

Commission Jeunes – Isabelle COQUIARD

- Stage jeunes été : prévu au Creps de Boulouris du dimanche 10 au 15 juillet 2022
- Stage jeunes officiels : prévu du 20 au 27.10.2022

Une proposition est faite pour permettre une passerelle entre UNSS et milieu fédéral :

- Pour les jeunes souhaitant s'inscrire à une formation de jeunes officiels et à un examen d'officiel : avec un justificatif de licence UNSS en savate, établi par le chef d'établissement ou le responsable départemental UNSS, et un an de pratique au minimum
- Pour les jeunes désirant s'inscrire en compétition : idem.

Oui unanimité

Commission Juridique Statuts & Règlements – Alain SZENICER

- Les dispositions générales à insérer dans le nouveau passeport médical – annexe 5
- Notamment une section spéciale pour la signature des parents pour les jeunes n'ayant plus besoin de CACI.
- Demande de mise à jour du règlement d'arbitrage :
- Pour pouvoir verser une « prime de match » aux moniteurs : remplacer le terme « soigneur » par « second » et ajouter que le tireur doit avoir au moins un second.

Un texte de loi permet de rémunérer des personnes indispensables à la compétition (130 euros par jour). Il faudra préciser qu'un second est obligatoire dans le coin du tireur.

- Mise à jour sur la tenue du tireur et sur les protections pour mise en conformité avec les modifications des règlements médicaux.
- Possibilité d'utilisation scotch ou manchons/lacets

Oui unanimité

Demandes diverses – Le Président, Joël DHUMEZ

- Aide exceptionnelle pour les ligues et comités départementaux :

Après un déficit prévisionnel voté en AG (environs – 400k€) il s'avère que les dépenses ne sont pas à la hauteur de ces provisions. Par conséquent, le Président propose, après avoir dégagé des fonds pour aider les clubs, les licenciés et les ligues et CD, d'accorder une aide exceptionnelle aux ligues et CD. Le budget alloué est de 40 k€ pour les ligues et 31k€ pour les CD, avec une pondération pour les ligues et CD ayant des salariés.

Oui unanimité

- Primes compétiteurs « Assaut »

Un budget identique aux compétiteurs « combat », soit 25 k€ va être attribué aux vainqueurs des championnats de France Assaut.

Oui unanimité

- - Une convention avec Colosse aux pieds d'argile vient d'être signée.

La fédération prendra en charge et offre l'affiliation pour l'ensemble des clubs, des ligues et des comités départementaux pour l'année 2022. Cela représente environs 40k€.

L'association fera parvenir pour chaque affiliation un pack avec charte + affiches + guides et 2 accès en e-learning.

Oui unanimité

- Proposition d'achat d'un mini bus

Le président propose l'achat d'un mini bus neuf (Toyota 9 places), avec une offre et remise exceptionnelle de 37% sur le prix d'achat TTC, remise avantageuse octroyée par Toyota via son partenariat avec le CNOSF. Ce véhicule serait pris en charge par un entraîneur du Pôle France de Toulouse. Le délai de livraison est très long, comme actuellement pour toutes les marques de véhicules (environs 12 mois).

Oui unanimité

Fin : 17h30

Le Secrétaire général, Philippe SUISSE



Le Président, Joël DHUMEZ

